

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres
en exercice : 8
présents : 8
votants : 10
ayant donné procuration : 2
absents excusés : 2
absents : 2
exclus : 0

Date de la convocation
08 mars 2024

Date d'affichage
25 mars 2024

<u>Objet de la délibération</u>
Subvention exceptionnelle CCAS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 03/2024

Séance du 22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le vingt-deux mars à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents: Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain LEMOINE, Josette PARRENIN et Bernard MARTINA

Etaient absentes: Sylvie BICHET et Sylvie ROULLAIS

Etaient représentés: Jean-Marc ETIENNEY et Damien LOCATELLI

Procurations données :

- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Monsieur Robert PERSONENI

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal vote, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, une subvention de 8 500,00 € (huit mille cinq cents euros) au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2024.

Les crédits ont été prévus au Budget Primitif 2024.

Le Maire,
Christian QUENOT

SOUS-PREFECTURE

09 AVR. 2024

MONTBELIARD

Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification